**Autorisation de diffusion**

|  |
| --- |
| **REPRÉSENTANT LÉGAL** (NOM Prénom): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **de l’enfant** (NOM Prénom):   **Enseignant et établissement :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_   |

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l’intimité de la vie privée de l’élève, les enseignants vont être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores, des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant pour une durée indéterminée à dater de la présente.

# Représentations photographiques de l’enfant et enregistrements sonores de sa voix

En application de l'article 9 du code civil ("Chacun a droit au respect de sa vie privée...", "...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits...", "...C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation..."), **j’autorise l’enseignant *responsable du projet,* sans contrepartie financière,  *à diffuser des r*eprésentations photographiques de mon enfant et des enregistrements sonores de sa voix*:***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| - sur Internet et notamment sur le blog GéoPhotoGraphie&Carto et sur le site de la Cité de l’Architecture | OUI  | NON  |
| - sur tous supports numériques (cédérom, dévédérom…) à destination des familles des élèves, des personnels de l’Éducation Nationale  | OUI  | NON  |
| - sur tout support papier  | OUI  | NON  |
| - sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre…).  | OUI  | NON  |

Il ne sera pas utilisé de photographie individuelle de l’élève et celui-ci apparaîtra uniquement sur des photos collectives. Cette photographie sera accompagnée d’une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiables l’enfant et sa famille (Nom, adresse…) En cas de refus de votre part, la photo ne figurerait dans la page en question qu’en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d’images).

# Créations de formes originales (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (**L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.** Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible**…), j’autorise *l’enseignant responsable du projet* à utiliser les créations de mon enfant sans contrepartie financière et pour la durée des droits d’auteur** :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| - sur Internet et notamment sur le blog GéoPhotoGraphie&Carto et sur le site de la Cité de l’Architecture | OUI  | NON  |
| - sur tous supports numériques (cédérom, dévédérom…) à destination des familles des élèves, des personnels de l’Éducation Nationale  | OUI  | NON  |
| - sur tout support papier  | OUI  | NON  |
| - sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre…).  | OUI  | NON  |

*Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé - Bon pour accord »*

 Date et Signature